

## ***Refusons l'austérité !***

*Une impasse catastrophique pour la DGFIP et ses agents !*

Si la CGT a toujours été sans illusion au sujet de la démarche stratégique, la réalité que nous vivons déjà aujourd'hui et la politique d'austérité mise en œuvre sont inquiétantes pour l'avenir de nos missions.

Ce sont plus de 30 000 emplois qui ont été supprimés à la DGFIP entre 2002 et 2013. Cela signifie des services affaiblis, des missions qui ne sont plus faites, les personnels laminés tout en gagnant toujours moins (gel du point d'indice depuis 2010).

Les restructurations vont s'accélérer. Plus de 15 départements ne devraient plus avoir qu'un seul SIE, reprise de SIP/CDIF, fusion de l'enregistrement et des services de publicité foncière, mise en place de centres de contact (plates-formes qui videront peu à peu le réseau), refonte du contrôle fiscal avec une vision de service aux entreprises et suppressions de brigades de vérifications dans les directions départementales (une centaine à disparaître ?)...

Les missions de la gestion publique ne sont pas en reste. Le projet de loi de modernisation de la vie des entreprises permet le transfert de compétences des Trésoreries vers le secteur privé. Le devenir des trésoreries hospitalières est lié aux fusions des hôpitaux, la réforme territoriale est la clé de l'avenir des trésoreries spécialisées SPL.

Les missions dites de fonctions supports ne sont pas mieux loties.

Pour les ressources humaines: avec la mise en place des Centre de Service Ressources humaines(CSRH) couplés à un service national unique de fonction contact, tous les événements dans la vie de l'agent ayant une incidence sur la paie seront gérés à distance.

L'informatique de la DGFIP, dont le budget va connaître une diminution « considérable », est mis sous tutelle du premier ministre. Ce sont de vastes restructurations qui s'annoncent !

***Enfin, une nouvelle construction juridique vient d'être lancée par le gouvernement : les maisons de l'Etat... qui par le regroupement de missions de différents ministères, voire des collectivités locales, pourrait appuyer la mise en place de corps interministériels, la remise en cause de nos garanties collectives (statuts).***

Les principales causes de cette situation sont les politiques d'austérité menées depuis plusieurs années. Le Pacte de responsabilité conduit ce gouvernement à diminuer toujours plus les dépenses publiques utiles au plus grand nombre à hauteur de 50 milliards, et à préserver celles qui ne bénéficient qu'à certaines catégories (30 milliards d'exonérations sociales et de crédits d'impôts pour les patrons). Il s'agit de plusieurs milliards d'euros de dépenses de fonctionnement en moins et autant de moyens dont seront privés les services publics pour réaliser leurs missions.

Et le Medef en demande toujours plus !

Face à la casse programmée de la DGFIP, pour la CGT Finances Publiques il est nécessaire de continuer à porter nos revendications et de mobiliser les personnels, comme elle l'appelait le 18 novembre, pour exiger le retrait du pacte de responsabilité et l'arrêt de la démarche stratégique, pour s'opposer à cette politique d'austérité destructrice de nos services et de nos missions.

***C'est pour discuter de toutes ces questions et bien d'autres encore que la section de l'ESSONNE vous invite à participer à son Assemblée Générale convoquée à la Maison des syndicats à Evry le 25 novembre 2014.***

***C'est également pour ces raisons que nous vous appelons à participer massivement aux élections professionnelles du 4 décembre et à voter pour les listes présentées au niveau départemental et au niveau national par la CGT FINANCES PUBLIQUES.***

***C'est pour préparer la mobilisation indispensable qui permettra de faire reculer le Gouvernement et d'arracher les revendications que nous vous appelons à rejoindre nos rangs en vous syndiquant auprès d'un correspondant local de la CGT FINANCES PUBLIQUES.***

Novembre 2014



## Comité technique local du 15 octobre 2014

Le Comité Technique local était réuni le 15 octobre en 2ème convocation, compte tenu du boycott de plusieurs organisations syndicales de la première séance du 7 octobre.

Comme pour la séance du 7 octobre, la CGT Finances Publiques a lu une déclaration liminaire (en ligne sur le site local) et remis les pétitions des agents de Yerres, demandant que le tout soit annexé au PV.

De nombreux points inscrits à l'ordre du jour du CTL du 15 octobre 2014 :

### 1. Mise en place des SIP de Yerres Est et Ouest.

Ce point était soumis pour avis du CTL (vote des représentants des personnels).

Le SIP de Yerres Est est créé au 1er janvier 2015 avec le transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Brunoy (transfert de 7 emplois : 1A-4B-2C).

Le SIP de Yerres Ouest est créé au 1er janvier 2015 avec le transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries de Draveil, Montgeron et Vigneux (transfert de 10 emplois : 1A-5B-4C).

Nous avons soulevé les questions des règles de gestion applicables aux agents des Trésoreries concernées.

*Les agents des Trésoreries concernées pas la mise en place des deux SIP de Yerres seront affectés en CAP locales.*

*-Les agents en charge du recouvrement sur les Trésoreries souhaitant suivre la mission seront affectés SIP Yerres Est ou Yerres Ouest.*

*-Les agents qui ne souhaitent pas suivre la mission au SIP seront affectés en surnombre sur leur Trésorerie.*

L'instruction du 18 décembre 2013 sur sur les mutations et premières affectations des cadres B et C (mouvement administratif) et des cadres B géomètres-cadastrateurs - Année 2014 précise qu'en de suppression d'emploi entraînant la disparition au sein de la commune d'affectation locale de tous les emplois correspondant à la mission/structure détenue par l'agent :

« L'agent dont l'emploi est supprimé, devra obligatoirement souscrire une demande de mutation au plan local, dès lors qu'après le transfert de son service, il ne subsistera plus au sein de la commune d'affectation locale d'emplois correspondant à la mission/structure au sein de laquelle exerce l'agent.

Les agents concernés disposeront, dans le mouvement local, d'une garantie de maintien sur sa commune d'affectation locale. Cette garantie permettrait à l'agent de rester sur sa commune d'affectation locale, même en surnombre.

A défaut de poste vacant, un agent maintenu au titre de cette garantie sur sa commune d'affectation locale sera affecté, après avis de la CAPL, « ALD » local, sur sa commune. Son affectation nationale ne sera pas remise en

cause et il restera titulaire de sa commune d'affectation locale. »

Nous avons soulevé la question de l'application de la prime de restructuration pour les agents suivant la mission au SIP.

Les agents remplissant les conditions pourront percevoir la prime de restructuration dès lors qu'ils resteront un an sur le poste.

Nous avons par ailleurs sollicité une information sur le devenir des quatre postes comptables transformés en Trésoreries spécialisées SPL.

La Directrice nous a indiqué que les réorganisations des postes comptables de Vigneux, Montgeron, Draveil et Brunoy seront fonction de l'intercommunalité qui sera mise en place. La prochaine intercommunalité sur le Val d'Yerres entrainera des fermetures de postes : le choix de transférer les SPL de Vigneux, Montgeron et Draveil à Brunoy « *pourrait être cohérent* ».

Par ailleurs, ce CTL a été l'occasion d'un échange sur la mise en place des nouvelles intercommunalités au 1er janvier 2016 et les conséquences que cela aura sur le maillage territorial.

Le projet présenté par le préfet de région en septembre propose 3 grandes intercommunalités sur l'Essonne.

Le maillage territorial sera de ce fait lourdement impacté par les EPIC qui se mettront en place, d'autant que des redécoupages sont prévus sur deux départements (Versailles et le Nord Ouest de l'Essonne, L'Arpajonnais avec le Val d'orge Evry et Sénart) et certaines communes pourraient être tentées de rejoindre le Grand-Paris.

La mise en place des nouvelles intercommunalités va entraîner des transferts de charges de gestion **et donc d'emplois.**

*La CGT Finances Publiques a toujours condamné la mise en place des SIP qui ne servent qu'à masquer les suppressions d'emplois. Ses élus ont voté contre la mise en place des deux SIP.*

### 2. Restructuration de la Trésorerie de Bièvres

Ce point était soumis pour avis du CTL (vote des représentants des personnels).

La Trésorerie de Bièvres fermera au 1er janvier 2015, le recouvrement de l'impôt sera transféré au SIP de Palaiseau Nord, le service communal sera transféré à la Trésorerie spécialisée SPL de Palaiseau.

La CGT Finances Publiques a fait remonter les interrogations des personnels de ce poste : sur la procédure de passations de services, le déménagement, le besoin d'aide ou de renfort pour duplication de dossiers, les congés de fin d'année, l'information des collectivités territoriales, la prime de mobilité, la permanence en mairie... et demandé à la direction si une date de visite de ce poste était programmée.

La directrice a répondu sur chaque point, indiquant qu'elle portera toutes ces informations lors de sa visite « avant la fin de la semaine ».

Ces fermetures ne résultent que de la réduction des effectifs dans les postes comptables, qui dès lors peuvent atteindre des seuils critiques et ne sont plus viables.

*Les élus CGT Finances Publiques ont voté contre cette fermeture de poste qui réduit le maillage territorial et le service public de proximité rendu à l'usager, car on ne peut pas dénoncer et voter pour ou s'abstenir !*

***Pour un service public de proximité, nous revendiquons des emplois ! Certainement pas la fermeture des postes !***

### **3. Changement des horaires d'ouverture des trésoreries des Ulis et de Dourdan.**

Ce point était soumis pour avis du CTL (vote des représentants des personnels).

Les horaires d'ouvertures des Trésoreries des Ulis et de Dourdan seront modifiés à compter du 1er décembre.

Trésorerie de Dourdan : 8h30-12h00 et 13h00-16h45.

Trésorerie des Ulis : 9h00-12h00 et 13h00-16h00.

*Les élus CGT Finances Publiques se sont abstenus, car les modifications d'horaires proposées résultent souvent de la situation de l'emploi des postes comptables.*

La directrice a précisé que ces horaires seront peut-être revus car elle était en attente d'une note de la centrale sur l'harmonisation des horaires d'ouverture au public nécessitant la tenue d'un CTL.

Nous reviendrons sur ce sujet.

### **4. Pont naturel du 2 janvier 2015.**

Ce point était soumis pour avis du CTL (vote des représentants des personnels).

Après nous avoir imposé 3 ponts « naturels » en 2014, la direction sollicitait les représentants des personnels pour imposer un nouveau pont le 2 janvier 2015.

***Pour nous, CGT Finances Publiques de l'Essonne, soit la Direction nous donne la journée, soit elle permet à chaque agent de travailler en fermant les services.***

***Les agents doivent pouvoir choisir leurs jours de congés !***

C'est la position que notre section a toujours défendue et qu'elle continuera de défendre.

*Les élus CGT Finances Publiques ont voté contre.*

### **5. Conditions d'installation du futur SIE de Juvisy**

Ce point était soumis pour information du CTL (pas de vote des représentants des personnels).

Les remarques apportées par les personnels lors de la réunion de présentation des travaux par la Direction, seront

prises en compte : notamment pas plus de 3 "marguerites" sur le plateau du SIP Sud Ouest .

Un ascenseur extérieur est prévu pour l'année 2015 : la demande de crédit est faite auprès de la Préfecture.

A l'enregistrement, il est possible de rehausser la banque d'accueil si le personnel le souhaite.

Nous avons évoqué la question de l'encaissement des paiements du SIE et du dispositif à mettre en place pour accéder à la caisse, ainsi que le devenir de l'enregistrement qui devrait à terme rejoindre le pôle de Corbeil ?

Pour l'encaissement des actes en numéraire, les contribuables devront remonter à la caisse sans ordre prioritaire. Il sera possible de revoir le système en cas de difficultés. La direction étudiera la meilleure solution.

S'agissant de l'enregistrement, la direction a indiqué que cela dépendrait de l'évolution des missions d'enregistrement et de SPF, Corbeil ne pouvant actuellement accueillir ce service.

Un local syndical sera créé, s'agissant d'un site de plus de 50 agents

### **6. Projet de l'Agence régionale de santé de fusion des hôpitaux de Longjumeau et de Juvisy.**

Ce point était soumis pour information du CTL (pas de vote des représentants des personnels).

Le directeur des hôpitaux de Juvisy-Longjumeau-Orsay a sollicité la fusion des hôpitaux de Juvisy et Longjumeau ; celle-ci pourrait intervenir au 1er juin 2015, entraînant des transferts d'emplois de la trésorerie de Savigny vers celle de Longjumeau. Si celui d'ORSAY fusionne également, « la problématique de la trésorerie d'ORSAY se posera ».

*Une fermeture de plus à l'horizon... qui s'inscrit directement dans la politique d'austérité et de réduction de la dépense publique prévue par le Pacte « d'irresponsabilité » !*

### **7. Questions diverses**

La Directrice nous a informés **des axes demandés par la Centrale sur les fusions de services**. La Direction de l'Essonne procédera à la fusion des « services identiques » sur un même site : SIE, SIP, SPF.

Il est à prévoir que ces services seront encore touchés par les suppressions d'emplois dans les années à venir.

La CGT Finances Publiques condamne cette politique de fusion/suppressions d'emplois qui asphyxie les services et dégrade les conditions de travail des agents ; la section reviendra vers vous pour faire remonter et défendre vos revendications.

La direction a également informé que l'équipe de renfort serait défiliarisée au 01/09/2015, conformément à une note de la DG. Les agents de l'EDRA et de l'EMR seront regroupés et seront affectés compte tenu de leur profil.

Rappelons qu'il y a toujours un vrai désaccord pour la CGT sur ce dossier EDR dans son ensemble : règles d'affectation / indemnitaire / frais de déplacements.

**La CGT Finances Publiques a posé les questions suivantes :**

**-Quelles évolutions envisagée au plan local pour les CDIF ?** La direction a indiqué tirer les enseignements du passé (Palaiseau !) : nous avons déjà fait remonter la demande de ces collègues de création de secteurs fonciers distincts des secteurs d'assiette.

C'est la piste envisagée par la direction. Cette mise en œuvre est réalisable pour Palaiseau et Etampes. En revanche, Corbeil est problématique, et la direction indique qu'une réflexion doit être menée pour les secteurs fonciers de Yerres, Juvisy, Arpajon et Massy.

Par ailleurs, nous avons demandé que l'imprimante en panne de l'accueil soit réparée ou remplacée, celle utilisée étant trop éloignée de l'accueil (pas à plus de 15 mètres).

**-L'affectation locale des géomètres** se fera désormais en CAPL (cette année en décembre à la CAPL du mouvement complémentaire)

**-(Bien) informés que la direction chercherait rapidement des locaux pour Corbeil**, la Direction a confirmé rechercher « activement » un nouveau site pour réimplanter l'ensemble des services de cette résidence (à l'exception probablement des brigades qui seraient relogées au 128 Champs Élysées).

*Il y aurait urgence ?! Une fois de plus, nous constatons que si nous n'avions pas posé la question, ni les organisations syndicales, ni les agents n'auraient été informés de cette « recherche active »! La direction demandera-t-elle l'avis aux agents, ou compte-t-elle mettre tout le monde devant le fait accompli, quand le bail sera signé ? Quand on en dit trop... ou pas assez !*

Par ailleurs, nous avons rappelé que la demande de réimplantation du poste de gardien supprimé à Corbeil devait être évoquée au prochain CT Emploi : la direction s'est dite peu optimiste ; cependant nous continuerons à revendiquer l'implantation indispensable de ce poste supprimé.

**-S'agissant des ZUS**, nous avons relevé qu'aucun retour financier n'est intervenu, que beaucoup de collègues n'ont pas encore reçu leur reconstitution de carrière, et que cela emporte y compris des conséquences pour les mutations ou les promotions. Nous avons obtenu de la directrice que cette problématique soit rappelée à la DG.

**-Revendications d'Etampes, que nous avons recensées lors d'une HMI :**

☞ Nous avons demandé le remplacement d'urgence de la femme de ménage absente pour maladie.

Un auxiliaire a été embauché pour faire face à l'urgence, mais la direction veut étudier une solution à plus long terme.

☞ S'agissant des téléphones filaires, il n'aurait pas été détecté de dysfonctionnement : nous reviendrons près des collègues sur ce point.

☞ Aux interrogations des collègues qui ne savent pas qui interpeler sur le site quand il y a des problèmes, la direction a indiqué que la gestion du site est répartie sur 4 chefs de service.

☞ L'autocom étant souvent en panne, la direction nous a indiqué qu'une intervention est en cours.

☞ le portail électrique est réparé.

☞ l'ordinateur en panne dans les boxes sera remplacé, et l'installation d'une imprimante étudiée.

☞ les agents de l'enregistrement qui sont intégrés au planning tournant de l'accueil du SIE ne perçoivent pas la prime d'accueil : la direction a indiqué que cette situation allait être réexaminée avec le chef de service.

**-Paierie : nous avons demandé où en était l'analyse de la qualité de l'air actée en comité local ?**

La direction a indiqué que la préfecture allait prendre en charge cette analyse qui doit intervenir **avant la fin de l'année**.

Nous avons marqué notre stupéfaction de constater que cela n'est toujours pas fait, contrairement aux engagements pris par la direction ! Cette situation traîne depuis plus d'un an, alors qu'il en va de la santé des agents ! Des garanties nous ont été données sur la réalisation de ces analyses dans le délai annoncé... nous allons veiller à cet engagement, car un nouveau report ne serait pas admissible !

**-Affaires juridiques** : nous avons fait remonter l'inquiétude de ces collègues quant à l'avenir de leurs missions et le transfert d'une partie de leurs tâches vers les DDFIP où sont implantés des tribunaux administratifs.

La direction a prévu de réunir les personnels dans les jours qui suivent mais relève que ces changements ne sont pas immédiats.

**- Yerres :**

Après avoir relevé que les conditions environnementales liées au travaux s'étaient améliorées depuis la pétition des agents de Yerres et la visite qui s'en est suivie de Mme Dumont, reste des interrogations quant à l'emplacement des contrôleurs de secteur sur le SIP au 1<sup>er</sup> : la direction répond que ce plan de masse est indicatif et ne représente pas précisément l'emplacement des agents qui seront positionnés après concertation entre les équipes assiette et recouvrement.

S'agissant de la cloison du 2<sup>o</sup> étage, elle respecte la norme de passage de 90 cm.

**- Arpajon :**

Nous avons relevé des dysfonctionnements de sécurité ainsi qu'un problème avec la machine à ouvrir les enveloppes : la direction va les expertiser.

**- Rappel indemnitaire des gardiens :**

La question nous a été posée quant au rappel perçu par un gardien, afin de savoir s'il s'agit de la régularisation d'un dossier en particulier, ou si cela concerne tous les gardiens ?

La direction n'a pas été en mesure de nous répondre, nous assurant d'un examen de la question.

A l'heure où ces lignes sont écrites, à défaut d'information par la direction, nous avons cherché les réponses, et surprise !

Ce rappel indemnitaire concerne tous les gardiens depuis 2008 : il s'agit d'une omission de la direction, qui ne serait pas la seule à avoir omis cette indemnité de 45 € mensuel.

Or, d'une part, seuls les 5 gardiens en activité ont fait l'objet de ce rappel, et d'autre part, il leur est appliqué la prescription et donc un rappel limité à 2010 !

Nous sommes intervenus par courriel auprès de la direction afin que tous les collègues concernés perçoivent ce qui leur est dû, à savoir :

☞ non seulement les gardiens en activité, mais également les gardiens qui ne sont plus à la DGFIP ou partis en retraite, qui étaient en activité sur la période 2008 à ce jour,

☞ et que ce qui leur est dû leur soit payé, donc depuis 2008 ! L'application de cette prescription n'est pas acceptable. Nous avons saisi notre bureau national sur cette question.

Bien sûr, il ne s'agit pas pour nous de pointer du doigt les services RH qui ne savent plus où donner de la tête avec les toutes les réformes successives, mutations, régimes indemnitaires, etc... mais seulement d'aider ces collègues à faire valoir leurs droits.

**Nous attirons l'attention des collègues sur les rappels d'indus et/ou les rappels d'indemnités omises par la direction actuellement en régularisation : dans l'attente d'une réponse de la direction quant au résultat de l'audit sur les fiches de paye, nous vous conseillons de vous rapprocher d'un représentant CGT afin qu'il examine avec vous les remboursements ou trop perçus afin de garantir vos droits.**

**Par ailleurs, s'agissant de l'indû (trop versé réclamé à l'agent), compte tenu du volume important d'erreur sur les fiches de paye au niveau national, nous suggérons à ces collègues de faire une réclamation gracieuse.**

**Sur toutes ces questions, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Comité Départemental de l'Action  
Sociale du 30 octobre 2014**

Pour améliorer le fonctionnement du CDAS (Comité Départemental de l'Action Sociale), les représentants CGT ont demandé la communication des documents de travail

avant le groupe de travail qui précède. Une communication plus tôt des documents doit permettre aux représentants des personnels de mieux préparer les réunions.

Le délégué à l'action sociale s'est engagé en ce sens.

Par ailleurs, à la demande de nos représentants, le délégué s'est engagé à organiser des réunions préparatoires aux groupes de travail pour que les représentants des personnels puissent travailler en amont les sujets et soient à même de faire des propositions de sorties ou d'actions en matière d'action sociale.

Les représentants des personnels CGT ont demandé que la conseillère économique, sociale et financière (CESF), qui effectue des vacations à Arpajon et Evry, intervienne sur de nouveaux sites (Juvisy, Yerres et Massy) afin de permettre à plus d'agents qui en auraient besoin de prendre rendez-vous.

Sur la restauration, le CDAS devait travailler sur la question de la mise en place d'une association départementale pour gérer les cantines des divers sites de la DDFIP de l'Essonne. Ce mode de gestion permettrait de globaliser les commandes et faire baisser les tarifs pour les sites en liaison froide.

Cependant, aucun groupe de travail n'a été convoqué en 2014 sur cette thématique.

C'est une question qu'il sera nécessaire de relancer dans le courant de l'année 2015.

A la demande de plusieurs collègues de Massy, les représentants CGT ont demandé au délégué à l'action sociale d'intervenir auprès de la municipalité de Massy pour qu'ils puissent continuer à bénéficier de tarifs préférentiels d'entrée à la piscine.

Les représentants CGT sont également intervenus sur la nécessité de pourvoir au poste de l'assistante sociale qui n'a pas été remplacée suite à sa mutation. L'assistante sociale restante est dans l'impossibilité de faire face, à elle seule, aux besoins des agents (actifs et retraités).

Parce que c'est la crise, parce qu'une pression accrue pèse sur les agents du Ministère, il est plus que jamais nécessaire et indispensable d'avoir un service d'aide aux agents conforme aux besoins

A la demande de la CGT Finances Publiques, une motion demandant que le poste vacant soit pourvu a été adoptée à l'unanimité lors du CDAS.

**La section fait actuellement circuler une pétition demandant que ce poste soit pourvu de tout urgence !**

**L'emploi à la DDFIP de l'Essonne  
en 2015**

Le comité technique de réseau (pour la DGFIP) est convoqué le 20 novembre.

Ce CTR est convoqué pour examiner les suppressions d'emplois pour l'année 2015.

La DGFIP est encore lourdement touchée, puisque ce sont 1934 emplois qui vont encore disparaître (dont 313 A, 467 B, 40 B géomètres, 958 C et 42 C techniques et agents de services).

La Direction de l'Essonne va perdre 30 postes (dont 1 IDIV, 9 A, 5 B, 1 B géomètre et 13 C).

Ce sont encore les conditions d'accomplissement des missions, les conditions de travail qui vont se dégrader.



## Assemblée Générale annuelle

Notre section locale tiendra son assemblée générale annuelle **mardi 25 novembre 2014** à la Maison des Syndicats, place des Terrasses de l'Agora à Evry sur la journée.

Cette assemblée générale sera l'occasion d'avoir un échange nourri sur notre activité en 2014 et l'orientation de notre activité sur l'année qui vient.

Les collègues souhaitant y participer sont les bienvenus. La présence sera couverte par une autorisation d'absence.

Prenez contact avec un représentant CGT ou par mail sur la messagerie « [cgtfip91@laposte.net](mailto:cgtfip91@laposte.net) ».

## Le 4 décembre 2014 à la DGFIP Vôtre vote : un choix d'importance !

Le 4 décembre prochain, vous allez désigner vos représentants au Comité Technique Ministériel et en Commission Administrative Paritaire Nationale, ainsi qu'au Comité Technique Local et en Commission Administrative Paritaire Locale.

Le contexte dans lequel se déroule le scrutin du 4 décembre est grave pour la DGFIP. L'austérité perpétuelle à laquelle on souhaite condamner les agents de la fonction publique et plus particulièrement ceux de la DGFIP a des conséquences lourdes pour chacun d'entre nous !

Suppressions massives d'emplois, réorganisations de missions et de services, les personnels sont confrontés à une perte de référence et une absence de lisibilité pour l'avenir !

Face à cela, la direction générale ne répond pas ou essaie de rassurer sans jamais prendre réellement en compte la dégradation des conditions de vie au travail subie par les agents.

Devant cet affaiblissement programmé de la DGFIP, la CGT Finances Publiques offre un cadre syndical articulant luttes et propositions alternatives, construites avec vous pour arrêter la mise à mal de nos missions de service public économique et financier et garantir son renforcement.

**Porter vos revendications, défendre et faire avancer vos droits, c'est la démarche et l'ambition des candidates et candidats CGT !**

**Les candidats CGT sont des représentants qui vous écoutent, vous défendent et vous rendent compte de leur action !**

**LE 4 DÉCEMBRE 2014**

**À LA DGFIP,**

**donnez-vous des élus**

**proches de vous,**

**à votre écoute,**

**disponibles et compétents**

**pour vous défendre !**

**VOTEZ CGT !**

**Ne restez pas isolé**

**Syndiquez-vous**

**à la CGT Finances Publiques**

Vous pouvez consulter notre site internet local  
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>

